

SYNDICAT MIXTE DE L'AERODROME DE TROYES-BARBEREY

Comité Syndical

Secrétaire de séance :
M. Benoît LOUIS

Certifié exécutoire

A compter du

Le Président du Syndicat Mixte

Date de convocation : 22 juin 2026

Date d'affichage :

Nombres de membres :

- en exercice : **09**
- présents : **09**
- votants : **09**

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMITE SYNDICAL DE L'AERODROME
DE TROYES – BARBEREY

**Séance du vendredi 10 juillet 2026
(après-midi)**

Délibération n°8/2026

Présentation du rapport d'activité 2025 du
délégué (EDEIS)

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet, le
Comité Syndical, légalement convoqué,
s'est réuni sur la plateforme aéroportuaire
de Troyes-Barberey sous la présidence de
Monsieur Bruno GANTELET.

Membres présents prenant part au vote :

- MM. Bruno GANTELET, Alain BALLAND, Benoît LOUIS, Jean-Paul BRAUN, Karim FENEK, Sylvain CONVERS, Mmes Anne-Marie ZELTZ, Catherine LEDOUBEL, et Marie-Thérèse LEROY.

Membres présents ne prenant pas part au vote :

- Mmes Karine DOBRAJE, Sophie FRESQUET-SZYBOWSKI et M. Vincent MARQUE

Etaient excusés :

- MM. Thierry DELTOUR (*suppléant*), Matthieu GRUSON (*invité*) et Mme Gaëlle DUPRE, (*suppléante*)

Formant la majorité des membres du Comité Syndical en exercice (9/9).

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical de l'aérodrome de Troyes-Barberey, lors de sa séance du 10 juillet 2026, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2025 présenté par la société EDEIS, titulaire du contrat de délégation de service public pour la gestion de la plateforme aéroportuaire, à l'unanimité des suffrages exprimés (9/9), déclare :

- Vu l'article L. 1411-3 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'examen et l'avis favorable formulé par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) le 10 juillet 2026 ;
- Considérant que le rapport annuel comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public (contrat d'affermage), ainsi qu'une analyse de la qualité du service ;

Prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2025 de la société EDEIS, titulaire du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'Aérodrome de Troyes-Barberey.

Fait le 20 juillet 2026

Extrait conforme à l'original,

Certifié exécutoire à compter du :

Pour extrait conforme,
Le Président



Bruno GANTELET

Bruno GANTELET
2026.07.21 08:40:59 +0200
Ref:11444375-17281451-1-D
Signature numérique
le Président

Date du contrôle de légalité